Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE

ARTS DU SPECTACLE

ÉVALUATION LOCALE PROPOSÉE : MISE EN ŒUVRE DE MÉTHODES ET D'OUTILS DU CHAMP DISCIPLINAIRE

SESSION 2026

Durée : 3 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
ARTS DU SPECTACLE	3,0 INDICATIF, NON VÉRIFIÉ COMME COEFFICIENT NATIONAL

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet et d'une calculatrice autorisée.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : CAS D'ÉTUDE : THÉÂTRE DES RIVES, SALLE DE SPECTACLE FICTIVE SITUÉE À LYON

Précision sur le cadre de l'épreuve : la licence Arts du spectacle est un diplôme national, mais les éléments disponibles ne permettent pas d'établir une épreuve nationale intitulée « C3 », ni un code, une durée ou un coefficient national communs. Les modalités d'évaluation relèvent de l'établissement accrédité. Le présent sujet constitue donc une proposition de sujet local, à valider par l'établissement ; il ne vaut pas règlement national d'examen.

Vous intervenez comme assistant ou assistante à la régie lumière pour la reprise d'une forme scénique de 25 minutes intitulée *Les seuils*. La salle fictive dispose d'un plateau de 10 m de largeur sur 8 m de profondeur. Le projet doit produire trois états lumineux simples, assurer une visibilité homogène de la zone de jeu et respecter les consignes de sécurité et d'exploitation transmises par la direction technique.

Le dossier fournit les données nécessaires au travail demandé. Les choix proposés sont des éléments de préparation et de documentation : toute intervention sur une installation électrique ou tout accrochage réel relève des personnes habilitées et des procédures de l'établissement.

Le sujet comporte quatre parties indépendantes, notées sur 20 points. Les résultats numériques seront arrondis au centième si nécessaire. Les unités et les étapes de calcul doivent apparaître.

PARTIE 1 : Analyse fonctionnelle et repérage des contraintes (5 points)

Analyser la demande artistique, les données du lieu et le cadre de préparation

À partir du cahier des charges et des documents DT 1 à DT 3, formalisez les besoins du projet et distinguez les choix artistiques des contraintes d'exploitation. Toute référence réglementaire doit être reliée aux informations effectivement fournies dans le dossier.

Cahier des charges du spectacle

Élément	Donnée	Conséquence à prendre en compte
Zone de jeu	10 m × 8 m	Zone à couvrir par les états lumineux
États demandés	Ambre, contre-jour bleu, noir scénique	Prévoir trois états distincts et leur ordre
Niveau moyen visé en état de jeu	Au moins 250 lx, estimation simplifiée du dossier	Vérifier le résultat du calcul fourni en partie 2
Régie	Console lumière et gradateurs fixes documentés dans DT 2	Ne pas dépasser les limites fournies
Exploitation	Public accueilli dans une salle ERP de type L selon les informations du gestionnaire	Appliquer les consignes du registre de sécurité et du responsable de salle

Données communiquées par la direction technique du cas d'étude.

1.1 (2 points) Reformulez le besoin artistique et technique en distinguant : un objectif de visibilité, un objectif de composition lumineuse et une contrainte d'exploitation. Appuyez chaque élément sur une donnée du cahier des charges.

1.2 (1,5 point) À partir du DT 1, indiquez la surface de la zone de jeu et identifiez les trois zones de placement des appareils représentées. Donnez leurs repères et leur fonction probable dans la composition.

1.3 (1,5 point) Indiquez deux vérifications à effectuer auprès de la direction technique avant toute mise en œuvre réelle. Pour chacune, précisez le document ou la personne à consulter parmi les ressources citées dans le DT 3.

PARTIE 2 : Étude technologique, calculs et choix (5 points)

Exploiter des caractéristiques techniques et justifier un choix d'équipement

Utilisez exclusivement les hypothèses de calcul données dans le DT 2. Elles permettent une estimation de préparation et ne remplacent ni une étude photométrique ni une vérification sur site. La surface de plateau est notée A. L'éclairement moyen estimé est $E = \frac{n \times \Phi \times U}{A}$, où n est le nombre d'appareils, Φ le flux lumineux nominal d'un appareil et U le coefficient d'utilisation fourni.

Pour une alimentation monophasée, le dossier autorise l'estimation $I = \frac{P}{U_e}$, avec P la puissance totale et $U_e = 230\,\mathrm{V}$. Le courant calculé sert à préparer la vérification par une personne compétente ; il ne suffit pas à valider un circuit.

Données de calcul et coût des équipements

Donnée	Valeur	Unité ou remarque
Dimensions de la zone de jeu	10 × 8	m
Flux nominal d'un projecteur LED	12 000	lm
Puissance électrique d'un projecteur LED	180	W
Coefficient d'utilisation simplifié U	0,25	sans unité
Tension pour l'estimation	230	V
Prix unitaire d'un projecteur LED	420	€ HT
Prix d'un lot de câbles et accessoires de liaison	160	€ HT
Plafond budgétaire pour cet équipement	3 600	€ HT
Limite indiquée pour le départ étudié	16	A, donnée à faire confirmer par la direction technique

Caractéristiques communiquées pour le cas d'étude ; les coefficients d'estimation sont propres à cet exercice.

2.1 (1,5 point) Calculez la surface de la zone de jeu, puis l'éclairement moyen estimé obtenu avec 8 projecteurs. Appliquez $E = \frac{n \times \Phi \times U}{A}$. Comparez le résultat au niveau moyen visé de 250 lx et concluez au regard de cette seule estimation.

2.2 (1,5 point) Calculez la puissance totale et le courant estimé pour 8 projecteurs alimentés sous 230 V. Comparez le courant calculé à la limite de 16 A indiquée dans le dossier. Formulez une réserve professionnelle sur la portée de cette comparaison.

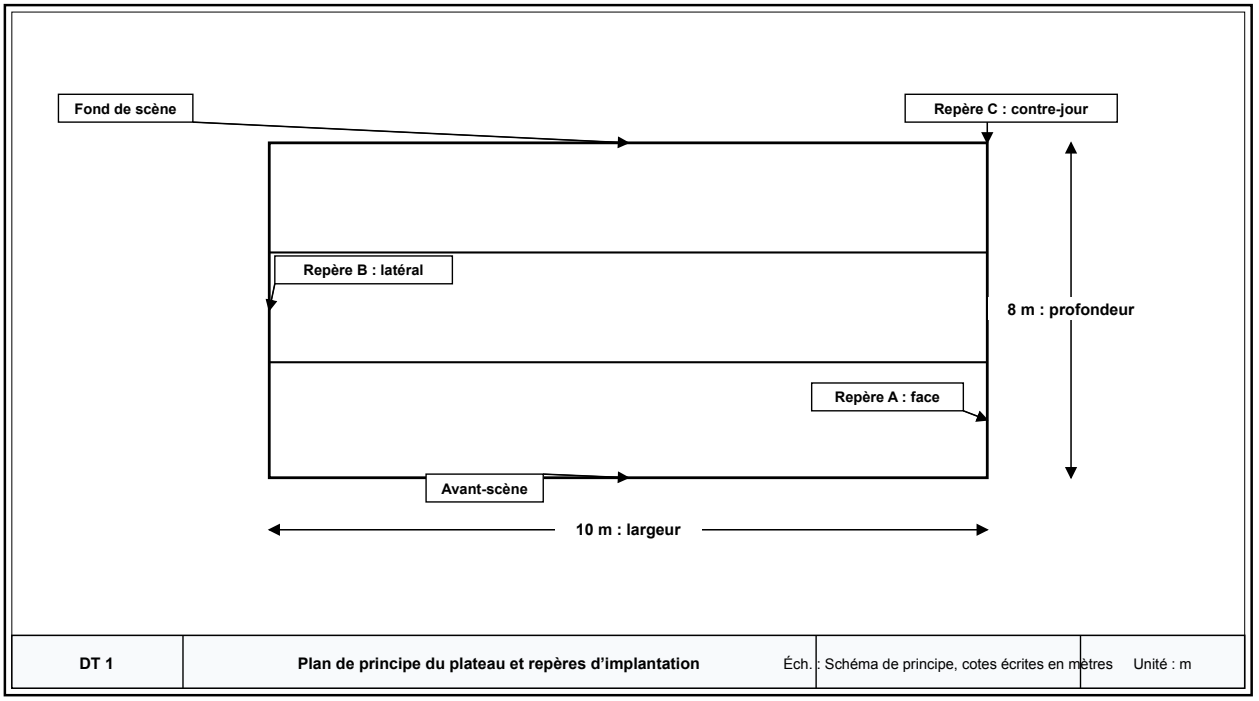
2.3 (1 point) Calculez le coût HT de 8 projecteurs et du lot de câbles et accessoires. Déterminez le budget restant sous le plafond de 3 600 € HT.

2.4 (1 point) La régie dispose de deux départs documentés dans le DT 2. Proposez une répartition des projecteurs entre les départs et justifiez-la à partir du courant estimé. Indiquez la vérification qui demeure nécessaire avant exploitation.

PARTIE 3 : Préparation de fabrication et protocole opératoire (5 points)

Produire une documentation de régie exploitable et ordonner les opérations

À l'aide du plan DT 1 et des caractéristiques du DT 2, complétez le document réponse DR 1. Les positions indiquées sont des repères de préparation, et non une autorisation d'accrochage. Préparez ensuite un protocole de travail qui distingue repérage, montage par les personnels compétents, réglage, essais et validation.



Plan schématique vu de dessus. Échelle graphique non destinée au métré d'accrochage. Les cotes écrites font foi.

3.1 (2 points) Complétez DR 1 : répartissez les 8 projecteurs entre les repères A, B et C, en indiquant une fonction et un état lumineux associé pour chaque groupe. Votre proposition doit rester compatible avec le cahier des charges et le plan de principe.

3.2 (1,5 point) Rédigez un protocole opératoire en cinq étapes ordonnées, depuis la préparation documentaire jusqu'à la validation des trois états lumineux. Pour chaque étape, nommez l'intervenant ou la fonction responsable lorsque le dossier le permet.

3.3 (1,5 point) Complétez DR 1 en indiquant les informations minimales à consigner pour chaque appareil dans une feuille de conduite : repère, position, affectation ou adresse, état concerné et résultat du contrôle. Distinguez les données déjà fournies de celles à relever lors du réglage.

PARTIE 4 : Prévention et sécurité (5 points)

Identifier les risques, définir des mesures de prévention et préparer l'exploitation

Le DT 3 résume les documents de référence et les consignes disponibles dans le cas d'étude. Vous ne devez pas déduire une conformité réglementaire à partir des seuls calculs de ce sujet. Toute décision concernant les installations, les accès du public, les dégagements ou les équipements de travail doit être confirmée par le responsable compétent du lieu.

Situations de travail à examiner

Situation	Risque principal à analyser	Information disponible
Préparation des appareils et câbles	Chute de plain-pied ou détérioration d'un câble	Contrôle visuel avant utilisation prévu par la procédure du lieu
Travail en hauteur pour un réglage	Chute de personne ou d'objet	Intervention réservée aux personnels compétents selon les procédures du lieu
Essai des états lumineux	Éblouissement ou gêne pour les artistes	Prévenir l'équipe et annoncer les essais avant leur lancement
Accueil du public	Obstruction d'un dégagement ou d'un accès	Le plan et le registre de sécurité du lieu font référence

Compléter le diagnostic dans le document réponse DR 2.

4.1 (2 points) Complétez DR 2 pour les quatre situations : indiquez un risque, une mesure de prévention concrète et la personne ou le document à mobiliser pour confirmer la consigne applicable.

4.2 (1,5 point) Expliquez pourquoi l'estimation de courant réalisée en partie 2 ne suffit pas à déclarer une installation électrique conforme ou sûre. Citez deux vérifications à confier à une personne compétente.

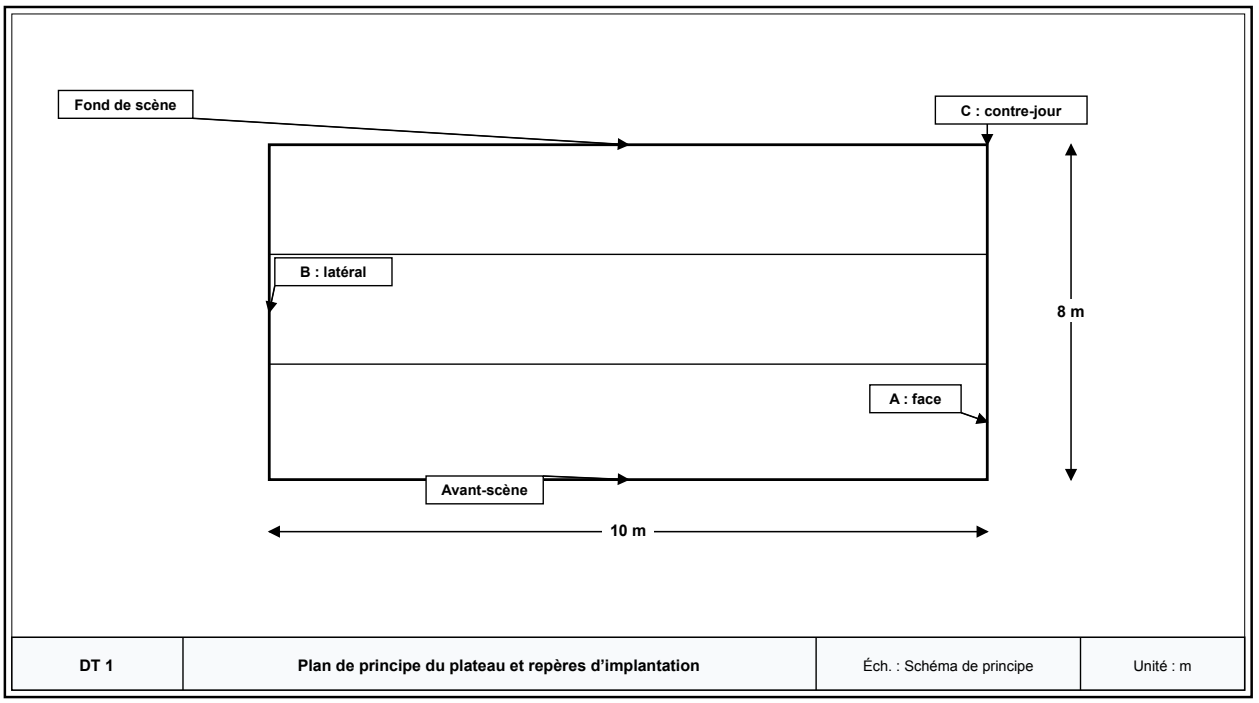
4.3 (1,5 point) Rédigez une consigne de coordination à communiquer avant les essais lumière, comprenant l'annonce préalable, la vérification de la disponibilité du plateau et la procédure à suivre si une anomalie est constatée.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : PLAN DE PRINCIPE DU PLATEAU ET REPÈRES D'IMPLANTATION

Le plateau mesure 10 m de largeur sur 8 m de profondeur. L'aire rectangulaire de jeu est considérée entièrement dans ces dimensions pour le calcul simplifié. Le plan indique l'avant-scène, le fond et les repères A, B et C : face, latéral et contre-jour. Les positions exactes des appareils, les hauteurs d'accrochage, les points d'ancrage et les cheminements de câbles ne sont pas définis par ce schéma et doivent être validés par la direction technique du lieu.



Vue de dessus. Les dimensions écrites font foi ; le dessin est schématique.

DT 2 : CARACTÉRISTIQUES DES APPAREILS, HYPOTHÈSES DE CALCUL ET DONNÉES BUDGÉTAIRES

Projecteur LED : flux nominal $\Phi = 12\,000\,\mathrm{lm}$, puissance électrique $P_1 = 180\,\mathrm{W}$, prix unitaire 420 € HT. Pour cet exercice seulement, le coefficient d'utilisation est $U = 0,25$. Estimation d'éclairement : $E = \frac{n \times \Phi \times U}{A}$. Estimation du courant sous 230 V : $I = \frac{P}{230}$. Cette relation simplifiée ne prend pas en compte les caractéristiques complètes de l'installation, les courants d'appel, les facteurs de puissance ni les conditions locales ; elle ne constitue pas une validation électrique.

Le lot de câbles et accessoires de liaison est chiffré à 160 € HT. Le plafond budgétaire de l'équipement étudié est de 3 600 € HT. La régie comprend deux départs indiqués à 16 A chacun. La répartition des charges, la protection, les connecteurs, l'état des câbles et les conditions d'utilisation doivent être vérifiés par la direction technique avant toute exploitation.

Fiche de caractéristiques fournie pour l'étude

Équipement ou paramètre	Caractéristique	Unité ou précision
Projecteur LED	Flux nominal 12 000	lm
Projecteur LED	Puissance 180	W par appareil
Hypothèse d'utilisation	Coefficient 0,25	sans unité, propre au calcul de l'exercice
Alimentation de calcul	230	V
Départs indiqués	2 départs de 16	A chacun, à confirmer par la direction technique
Projecteur LED	420	€ HT par appareil
Lot câbles et accessoires	160	€ HT
Plafond budgétaire	3 600	€ HT

Données du cas d'étude, sans valeur de certification d'installation.

DT 3 : CONSIGNES D'EXPLOITATION ET REPÈRES DE PRÉVENTION

Le gestionnaire indique que la salle accueille du public en configuration de spectacle et relève du type L des établissements recevant du public. Pour toute question relative au classement, aux dégagements, aux effectifs, aux consignes incendie et aux équipements de sécurité, se référer au registre de sécurité du lieu, aux consignes affichées et au responsable de sécurité. Les dispositions générales applicables aux ERP et les règles de prévention du Code du travail constituent des repères à vérifier avec les responsables concernés ; le présent dossier n'est pas un extrait exhaustif de réglementation et ne permet pas de conclure à la conformité du site.

Consignes communiquées pour le cas d'étude : maintien libre des dégagements et accès ; contrôle visuel du matériel avant usage ; annonce des essais à l'équipe ; interventions en hauteur et opérations électriques effectuées par des personnes compétentes, selon les procédures et habilitations applicables ; arrêt du travail et signalement au responsable en cas d'anomalie. Le registre de sécurité et les procédures du théâtre priment pour l'exploitation réelle.

Documents et interlocuteurs à consulter

Sujet	Ressource de référence dans le cas d'étude	Action attendue
Accueil du public et dégagements	Registre de sécurité, consignes affichées, responsable de sécurité	Vérifier les règles propres à la salle et maintenir les accès libres
Travail en hauteur	Procédure de l'établissement et responsable technique	Confier l'intervention aux personnels compétents et appliquer la procédure
Installation électrique	Documents de l'installation et personne compétente désignée	Faire vérifier la compatibilité des charges et l'état de l'installation
Essais lumière	Régie et équipe artistique	Annoncer les essais et coordonner l'accès au plateau

Repères de préparation à vérifier selon l'organisation réelle du lieu.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 3.1 et 3.3 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez directement les tableaux. Pour les répartitions, indiquez une proposition cohérente avec les données fournies. Les champs de réglage qui ne sont pas déterminables à partir du sujet doivent être identifiés comme des données à relever ou à faire valider sur site.

Répartition prévisionnelle des projecteurs

Repère	Nombre de projecteurs	Fonction proposée	État lumineux associé
A : face			
B : latéral			
C : contre-jour			
Total		8 projecteurs au total	

Proposition de préparation, à valider par la direction technique.

Extrait de feuille de conduite à préparer

Repère appareil	Position	Affectation ou adresse	État concerné	Contrôle ou donnée à relever
.....				
.....				
.....				

Renseigner les données connues et signaler les mesures ou validations à effectuer.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : question 4.1 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez chaque ligne par un risque, une mesure de prévention et la personne ou le document à consulter. Les réponses doivent rester adaptées aux informations communiquées dans le dossier.

Tableau de prévention des risques

Situation	Risque identifié	Mesure de prévention	Personne ou document à consulter
Préparation des appareils et câbles			
Réglage nécessitant un travail en hauteur			
Essai des états lumineux			
Accueil et circulation du public			

Diagnostic de préparation pour le cas d'étude.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.